



Compte rendu Conseil Portuaire 24 Juin 2019

Présents :

Président du Conseil Portuaire, représentant le Président du Conseil Départemental (CD) (1 voix) :

- Jean MORIN, Vice président du CD et PDG de la SPL

Représentants du concessionnaire (2 voix) :

- Jean LEPETIT, Administrateur SPL et Maire de St Vaast (titulaire)

Représentant Conseil Municipal St Vaast (1 voix) :

- Gilles AUGER, Conseiller municipal de St Vaast, 1er adjoint (titulaire)

Représentant du personnel du concessionnaire (1 voix) :

- Olivier LEMAIGNEN, Directeur de la mer et des ports au CD, Directeur SPL (titulaire)
- Florent DULOIR, personnel SPL maître de port (suppléant sans droit de vote)

Représentant personnel service gestion des ports (1 voix) :

- Thierry LETEISSIER, Responsable de l'Agence portuaire Nord du CD (titulaire)
- Laurent CLERGEAU, Responsable du service de l'Exploitation portuaire du CD (suppléant sans droit de vote)

Représentants activité pêche (2 voix) :

- Francis LANEELLE (titulaire)
- Mickaël LANEELLE (titulaire)

Représentants activité plaisance (4 voix)

- Lucien POIROT (titulaire)
- Philippe LEMOULT (titulaire)
- Jean RIBY (titulaire)
- Rémy NOEL (suppléant)

Représentant activité commerce (1 voix) :

- Eric JACOB, responsable service Ile de Tatihou (titulaire)

Autres participants :

- Secrétaire de séance du CD

Absent :

- Georges COURTAY, activité plaisance
- Guillaume VILLENEUVE, activité plaisance, remplacé par Rémy NOEL.
- 1 représentant activité pêche

Commentaires et corrections Compte rendu du 23 Novembre 2018 :

Lucien POIROT (LP)

- Satisfaction d'avoir été sollicités (Lucien POIROT et Georges COURTAY) pour la rédaction du document avant sa diffusion
- Prise en compte de la majorité de nos remarques

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





- A l'exception d'une intervention de LP, faisant référence à deux articles du Code des Transports (R5321-1 et R5321-17), qui ont été supprimés de la rédaction
 - Ces deux articles font référence aux redevances d'équipement que doivent être les droits de port et non pas des tarifs d'outillage comme le définit l'Agence portuaire dans les tarifs 2019.
 - De plus dans la concession de délégation de service public les redevances de port sont bien dissociées de la taxe d'outillage

Jean MORIN (JM)

- Précise que le texte initial sera rétabli et qu'une note de l'Agence portuaire y sera jointe

Dans ces conditions de corrections, le compte rendu est adopté à l'unanimité

Rapport d'activité 2018 et début 2019 St Vaast :

Olivier LEMAIGNEN (OL)

Présente le rapport d'activité 2018 (*document joint à ce compte rendu*)

- Présentation de la fréquentation 2018
- La réfection de la cale de Tatihou, partie haute, était devenue nécessaire (11 697.20 €)
- Réfection de la voirie des quais Vauban et Tourville a été prise dans son intégralité par le Département
 - Les parkings se trouvant le long des bords de quais étant dans le périmètre portuaire de gestion de la SPL, celle ci a eu la charge de réaliser le marquage (5 800.00 €)
- Informations sur le dragage du port avec réponses aux questions diverses et document transmis par l'AUPPSV (*document joint à ce compte rendu*)
 - Coût du marché, marché de résultat, qui ne subira aucun coût supplémentaire malgré cette suspension et les incidents rencontrés (détritrus, pneus)
 - L'arrêt au 15 Mai était imposé par l'autorisation préfectorale afin de ne pas être une gêne à l'activité estivale
 - La mise en place s'effectuera à partir de fin Août avec une reprise du dragage en début Septembre. Durée de cette deuxième phase jusqu'au 15 Octobre
 - Présentation de la bathymétrie effectuée en Mai 2019. Zones à traiter :
 - ✓ Fond du bassin entre le ponton L et le roulève
 - ✓ 3 travées entre les pontons F et I
 - ✓ Reprise de quelques zones le long du quai Vauban et une zone allant de la porte d'entrée jusqu'au ponton D
 - ✓ Un autre relevé bathymétrique sera effectué à la fin des travaux
 - Le triant d'eau à atteindre devant être de 2m30
 - Au 15 Mai le volume traité est de 15 000 m3
- Rappel des travaux d'investissement 2018 (*document joint à ce compte rendu*)

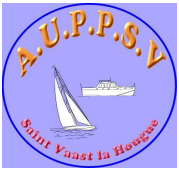
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





LP

- Fait lecture de 2 messages reçus par des plaisanciers
 - Ce chantier a commencé en retard, et ce, avec pas mal d'aléas, la machine ne tournant pas tous les jours....
 - ✓ On est en droit de se poser des questions sur le professionnalisme « de cette entreprise » ! En attendant, ce sont toujours les plaisanciers résidents qui subissent les nuisances. Les sorties de printemps ont été perturbées et maintenant ce sera celles d'automne ! Cette situation est inadmissible ! Si le chantier avait été suivi et administré correctement par des gens qui sont censés le faire, nous n'en serions pas là.
 - ✓ Un geste commercial de la SPL envers les locataires des emplacements serait bienvenu, voire nécessaire.
 - Concernant les travaux de dragage, je suis très satisfait de ce qui a été fait: mon bateau est sur le ponton E côté impair (donc entre D et E). Là le boulot de dragage a été fait, et maintenant, je peux sortir et entrer dans le port sans être bloqué dans la vase.
 - ✓ Mon tirant d'eau est de 2m et maintenant c'est bon.
 - ✓ Je tiens aussi à signaler que je suis très satisfait des équipes de Florent, toujours très disponibles quand je posais des questions sur les travaux, ils ont aussi très bien géré le déplacement des bateaux pendant les travaux. Et ce n'était pas simple.

Florent DULOIR (FD)

- Fait remarquer qu'une assistance a été mise à la disposition des plaisanciers pour tout problème de circulation durant les travaux et que le personnel de la société a participé à cette assistance. Cette assistance n'a jamais été refusée

Comptes de résultats 2018

OL

- Présente les comptes 2018
- A la demande de LP certains postes sont détaillés
 - Entretien foncier pour un montant de 140 584 €, ensemble des travaux, de parking, de peinture pieux, de nettoyage pieds de quai,....
 - Entretien matériel pour un montant de 25 668 €, distributeur carburant, équipement portuaire
 - Equipement pour un montant de 16 458 €, caméras, petits matériels de réparation
 - Maintenance pour un montant de 19 608 €, entretien de la potence
 - Personnel mis à disposition pour un montant de 64 684 €, prise en charge partielle des rémunérations du personnel mis à disposition à la SP`L par le département
 - Environnement pour un montant de 11 525 €, suivi environnemental du dragage
 - Redevance d'occupation pour un montant de 69 423 €, redevance Marina, chantier Bernard, mis à disposition de la zone technique, redevances d'occupation commerces
 - Reprise provision pour un montant de 17 887 €, reprise d'une provision pour le dragage effectuée en 2017
 - Transfert de charge pour un montant de 32 642, participation des autres ports aux frais de personnel de St Vaast

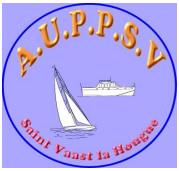
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





LP

En commentaire à cette présentation des comptes résultats 2018

- St Vaast présente donc un résultat toujours positif qui viendra compenser la gestion déficitaire de Portbail créé par la mise en place d'une dotation pour provision de 115 000 € qui ne peuvent être couverte par les redevances des plaisanciers de ce port. Il y a quand même des actions à faire sur le port de St Vaast
 - Entretien du quai le long du ponton D dont l'enrochement présente quelques détériorations
 - Nettoyage des pontons A B C D plus fréquents qui est pour certain effectué par les résidents
 - Réparations des bornes électricité/eau plus rapides

JM

- Récuse ces propos et ne peut accepter cette vision de cette gestion. Il propose que nous rencontrions un de leur expert comptable pour nous expliquer leur gestion et que cela doive se faire avant le prochain Conseil Portuaire

LP

- Fait remarquer, selon les documents comptables de la SPL et les comptes analytiques de chaque port, que les dotations pour provisions d'exploitation sont de :
 - 335 000 € pour Portbail en 3 ans
 - 542 000 € pour St Vaast depuis 2012

FD

- Il n'y a pas d'inquiétudes à l'état du quai à l'heure actuelle. Le remettre en état et en supprimer la végétation nécessiteraient une opération lourde avec démontage de tout l'enrochement

OL

- Pour les bornes nous avons rencontré des difficultés avec le fournisseur
- Pour les pontons, il n'y a pas le personnel suffisant. Est à l'étude, le remplacement du platelage de toute ou partie de ces pontons

Questions diverses :

Jean RIBY (JR)

- Nous avons déjà parlé des locations à quai qui se font sur le port. Qu'en est-il ?

OL

Sujet à l'étude, une réglementation sera proposée au prochain Conseil Portuaire

LP

Pour avoir assister au colloque sur le Droit de la Plaisance et du Nautisme organisé par Légisplaisance M. Xavier NICOLAS, Chef de la mission de la navigation de plaisance et des loisirs nautiques à la Direction des Affaires maritimes du Ministère de la transition écologique et solidaire, a précisé que si la réglementation existe et que la jurisprudence permet actuellement de répondre au mieux à ces problématiques, un cadre législatif plus précis devrait voir le jour pour la saison estivale 2020

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





JR

- Le portail d'entrée est en panne depuis quelques mois. A quand la réparation ?

FD

La réparation de ce portail nécessite une opération lourde (moteur+roulements) Avant d'engager une réparation il est nécessaire d'attendre le projet de construction du Comptoir Touristique et connaître le devenir de ce portail

Gilles AUGER (GA)

- Informations sur le projet de construction du Comptoir Touristique et Culturel
 - Un avant projet sera présenté à l'école de voile pour le 12 Juillet
 - Les travaux devraient commencer en Mars 2020
 - Livraison début été 2021
 - Communiqué sur le projet à venir

OL

- À l'issue du projet, il fera présentation avant le prochain Conseil Portuaire
- Pas de financement SPL pour la réorganisation de la zone qui sera incluse dans le projet

Jean LEPETIT (JL)

- Il y aura un permis de construire
- L'enquête publique n'est pas forcément obligatoire

Thierry LETESSIER (TL)

- Présentation de la manifestation Tatihougue du 7 Juillet (*documents joints à ce compte rendu*)
- Cette manifestation inclue 2 parcours de notation qui nécessiteront une importante sécurité
- Elle engendrera des restrictions de navigation
- Un Azurnav sera publié en conséquence

Port de Tatihou :

Un point rapide est dressé pour le port de Tatihou

Séance levée vers 18 h.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>

